



Halte-Garderie

L'association les p'tits faons par son Conseil d'Administration communique librement à travers cette tribune, hors de toute considération politique, afin d'exprimer ses inquiétudes et ses interrogations sur le devenir de son activité :

HORODATEUR...AU DESEPOIR...

Depuis 6 mois qu'un magnifique horodateur a été installé sur le petit champ de foire, on pourrait croire que les automobilistes l'ont confondu avec un épouvantail.

Quasiment plus de voitures alors que le grand champ de foire voisin ne désemplit pas.

Cette situation ubuesque était prévisible, et il nous semble qu'après 6 mois « d'expérimentation », il serait temps de réfléchir à ce que nous avons suggéré avant cette mise en place.

Nous proposons que seule la partie au dos du Monument aux Morts fasse l'objet d'un stationnement payant. Cela semble amplement suffisant pour une rotation optimum.

En conséquence, la deuxième partie entre Ste Ursule et l'ancienne gare routière redeviendrait gratuite.

En ce qui concerne les places handicapés, leur disposition actuelle en bas du petit champ de foire semble aberrante puisque au plus près d'un accès par escalier. Il serait plus judicieux de les répartir au milieu du petit champ de foire pour un accès direct vers Ste Ursule et l'avenue Wilson et en bordure du grand champ de foire, pour un accès vers le centre ville.

Il est anormal de s'entêter dans un dispositif qui visiblement ne donne satisfaction à personne.

Et que l'on ne vienne pas nous dire que la seule première partie du petit champ de foire ne serait pas rentable pour financer l'horodateur. Ses recettes actuelles entre les places vides à longueur de journée et la 1^{ère} demi-heure gratuite ne risquent pas de rapporter plus.

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer oralement ces propositions, sans qu'elles soient prises en considération. Nous les reformulons espérant qu'elles rencontrent un meilleur écho, confortées par l'expérience de ces quelques mois. Nous osons croire que ce n'est pas le seul fait qu'elles viennent de nous qui les rendraient non applicables.

A travers une communication non officielle, la ville de Luçon a annoncé la construction d'une maison de l'enfance (à destination des 2-3 ans ?) financée par et sur le territoire du Vendéopole 2 (derrière l'hypermarché Leclerc).

Sans concertation, la ville de Luçon prévoit que cette maison de l'enfance prenne notre relais sur l'accueil des tous petits. Quid des 0-2 ans ? Pourquoi ne souhaite-elle pas s'appuyer sur 20 ans d'expérience de l'accueil collectif sur le territoire luçonnais ?

La ville de Luçon a-t-elle prévu le manque d'accessibilité pour les familles ? Comment les familles non véhiculées vont pouvoir atteindre cette nouvelle maison de l'enfance aussi excentrée des habitations ?

Quand aux familles commerçantes ou travaillant en centre ville appréciant particulièrement cette proximité avec le mode de garde choisi pour leurs enfants, elles se verront dans l'obligation d'allonger leur temps de trajet et ainsi leur journée de travail. Quelles contraintes cela va engendrer pour elles ? En effet, le positionnement actuel du centre multi accueil les p'tits faons est idéal pour les familles luçonnaises. De plus l'agrandissement demandé depuis plusieurs années à la ville de Luçon afin de répondre à la demande croissante des familles et accordé à la Maison médicale (plan diffusé dans le dernier Luçon Action) aurait été idéal pour le centre multi accueil. Or, cette demande nous a toujours été refusée alors que ces travaux (et leur coût) ne semblent pas poser de problème pour le projet de Maison Médicale.

Dans ce contexte, pourquoi prévoir ce déménagement ? Finalement, ce sont les luçonnais vivant sur Luçon et faisant vivre Luçon qui vont payer le lourd tribut de la création de cette maison de l'enfance. L'association a demandé de nombreuses fois une clarification écrite de la ville de Luçon sur ses souhaits et ses positions sur l'évolution de la petite enfance à Luçon. A ce jour l'association est toujours dans l'expectative. Par ailleurs, le non versement de la totalité de la subvention municipale prévue plonge la situation financière et l'avenir des salariées dans une grande inquiétude. Nous ne comprenons pas ce blocage.

Quand à une mise en régie du centre multi accueil ou de la maison de l'enfance par le vendéopole 2 ou la ville de Luçon, l'association s'interroge sur sa pertinence économique car lorsque l'association compare le coût de fonctionnement de la maison de l'enfance de St Hermine (+ de 8 euros de l'heure) et celui de notre association (6 euros), l'association se demande quels sont les contribuables qui vont payer le surcoût ? Les luçonnais ? l'ensemble des administrés de la Communauté de Communes des Pays nés de la Mer ou ceux de St Hermine ? Les seuls usagers ? Autant de questions sans réponse à ce jour....